



Chavannes-le-Chêne, le 25 avril 2017

MUNICIPALITÉ
DE
Chavannes-le-Chêne

Préavis no 01/2017

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-LE-CHENE CONCERNANT

Les comptes et la gestion pour l'année 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le résumé des comptes 2016 est joint au présent préavis.

Il laisse apparaître un bénéfice d'exploitation de **fr. 174'880.76**. Le résultat net d'exploitation moins amortissements et attributions obligatoires montre **un bénéfice de fr. 23'998.42**

Les **amortissements comptables et attributions obligatoires** suivants ont été effectués :

Bâtiment communal :	fr. 10'000.00
Abri PCi :	fr. 8'197.00
Four :	fr. 14'000.00
Epuration :	fr. 14'000.00
Routes :	fr. 25'000.00
Chemins :	fr. 10'401.15
Hôtel de ville :	fr. 5'000.00
Appartements bâtiment communal	fr. 25'000.00
Collecteurs	fr. 10'287.55
Capital de dotation :	fr. 5'035.00
Cibleries	fr. 5'000.00
Parts sociales	fr. 2'000.00
Grande salle	fr. 5'301.00
Collège	fr. 8'041.75
Fds de réserve ordures	fr. 3'618.89

Ce qui porte le total des **amortissements et attributions obligatoires à fr. 150'882.34**

Un amortissement extraordinaire

Cibleries	fr. 10'268.85
-----------	---------------

Le bénéfice net de l'exercice 2016 est donc de fr. 13'729.57

Dans l'ensemble, le budget a été bien tenu, cependant les commentaires suivants méritent d'accompagner les comptes 2016:

Finances :

Il est à noter une augmentation de la rentrée des divers impôts communaux d'environ **fr. 165'000.00**, mais il faut aussi tenir compte que l'état de Vaud a défalqué pour **fr.15'485.86** d'impôts.

Une provision de **fr. 91'000.00** a été mis en compte pour retour sur péréquation suite à une simulation du solde de péréquation 2016.

Bâtiments :

Divers travaux ont été effectués dans les bâtiments communaux :

Collège : isolation des combles **fr. 26'700.00**

Bâtiment communal : remplacement des fenêtres **fr. 4'800.00**.

Hôtel de ville : Carrelage, armoire & divers environ **fr. 15'000.00**

Battoir : Stores, sanitaires & carrelage environ **fr. 15'000.00**

Four : Lave-linge & rénovation environ **fr. 8'000.00**

Il y a deux autres points à mentionner, le montant de **fr. 7'000.00** pour l'installation de la fibre optique. et le fait que grâce à l'isolation des combles effectuée au bâtiment du Collège, la consommation de gaz a diminué de près de **fr. 5'500.00**.

Travaux :

Ordures : Un excédent de revenu de **fr. 3'618.89** a été attribué au fonds de réserve. En raison de ce résultat, il a été décidé de baisser la taxe à ordures personnelle à **fr. 45.00** pour l'année 2017.

Réseaux d'égouts et d'épuration : Des travaux de maintenance et de remplacement ont dû être effectués à la STEP pour un montant d'environ **fr. 34'000.00**. Il faut également noter que la taxe pour micropolluant a été prélevée par la Confédération, pour la première fois cette année. Cette somme se monte à **fr.2'475.00**.

Police & facture sociale : Des provisions ont été créées pour des montants respectifs de **fr. 6'000.00** et **fr. 46'000.00** suite à une simulation. La raison de ces augmentations étant principalement notre augmentation de rentrée d'impôt.

Services industriels : La démolition du réservoir ainsi que divers travaux sur le réseau ont été effectués pour environ **fr. 30'000.00**. Sur ce montant des subsides seront versés en 2017.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-LE-CHENE

sur proposition de la Municipalité
entendu le rapport de la Commission de gestion et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

- Art. 1. Les comptes de l'exercice 2016 sont acceptés.
Charges : fr. 1'184'603.78 Revenus : fr. 1'198'333.35
Bénéfice : **fr. 13'729.57**
- Art. 2. La gestion de l'exercice 2016 est acceptée.

Au nom de la Municipalité

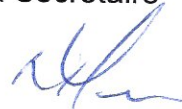
Le Syndic



F. Marmier



La Secrétaire



N. Mercier